

0330146E
ACADEMIE DE BORDEAUX
COLLEGE GISELE HALIMI
1 RUE JOLIOT CURIE
33706 MERIGNAC CEDEX
Tel : 0556470167

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Emploi de la dotation horaire globalisée

Numéro de séance : 4

Numéro d'enregistrement : 29

Année scolaire : 2025-2026

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration

Convoqué le : 03/03/2026

Réuni le : 05/03/2026

Sous la présidence de : Eric Carandante

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R421-2, R.421-9, R421-20, R.421-41, R.421-55

- l'avis de la commission permanente du

Sur la :

[] 1e proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration décide (voir le libellé de la délibération) ;

[X] 2e proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration décide, suite au refus de la première proposition du chef d'établissement présentée lors du conseil d'administration précédent (voir le libellé de la délibération) ;

Pièce(s) jointe(s)

[X] Oui [] Non Nombre: 3

Libellé de la délibération :

Ventilation DHG 2026 : approuvez-vous la répartition de la DHG 2026 ?

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 17

Pour : 2

Contre : 15

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0